

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL EST ENSEMBLE GRAND PARIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL D'EST ENSEMBLE, VALANT ZONAGES " ASSAINISSEMENT " ET
" EAUX PLUVIALES ", SUR LA PERIODE DU LUNDI 7 OCTOBRE 2019 AU JEUDI 7 NOVEMBRE 2019

Par arrêté n°2019-1207 en date du 16 septembre 2019, le Président de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'EPT Est Ensemble, valant zonages « assainissement » et « eaux pluviales », pendant une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 7 octobre 2019 au jeudi 7 novembre 2019. Le PLUi est un document qui régit le droit des sols sur le territoire de l'EPT Est Ensemble à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique, d'habitat et d'environnement. Le dossier d'enquête publique est constitué du rapport de présentation, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, des Orientations d'Aménagement et de Programmation, du règlement et des annexes, ainsi que de l'évaluation environnementale du projet de PLUi, du bilan de la concertation, des avis des communes membres, des avis des personnes publiques associées, de l'avis de l'autorité environnementale (consultable sur le site <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr> ainsi que sur les sites indiqués ci-après) et de l'avis de la commission interdépartementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Ce projet de PLUi couvre toutes les communes membres de l'EPT Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le

Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

Par décision n°E19000021/93 du Tribunal Administratif de Montreuil en date du 10 juillet 2019 et par décision de remplacement d'un commissaire-enquêteur (impossibilité d'un commissaire enquêteur initialement désigné à poursuivre l'enquête publique) du Tribunal Administratif de Montreuil en date du 16 septembre 2019, une commission d'enquête a été désignée, présidée par Monsieur Jean-Pierre CHAULET (officier général de Gendarmerie retraité). Ont également été désignés en qualité de membres de cette commission : Monsieur Jean-François BIECHLER (retraité de l'armée et consultant en environnement), Madame Brigitte BOURDONCLE (retraîtée, ancienne attachée principale d'administration de la Ville de Paris), Monsieur Jean-Luc COLIN (retraité et consultant qualité et environnement / auditeur AFNOR) et Monsieur Jacky HAZAN (ingénieur des ponts et chaussées en retraite).

Durant la période de l'enquête publique, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un des membres de la commission d'enquête, seront déposés dans les 10 lieux d'enquêtes suivants :

Commune ou EPT	Bagnolet (93170)	Bobigny (93000)	Bondy (93140)	Le Pré Saint-Gervais (93310)	Les Lilas (93260)	Montreuil (93100)	Noisy-le-Sec (93130)	Pantin (93500)	Romainville (93230)	Est Ensemble (Siège de l'enquête publique)	
Adresse du lieu d'enquête	Hôtel de Ville (Direction du Dév. Terr.) - Place Salvador Allende	Mairie de Bobigny, annexe Chemin Vert (Serv. Urb.) - 9-19 rue du Chemin Vert	Hôtel de Ville Esplanade Claude Fuzier	Hôtel de Ville - 84 bis, rue André Joineau	Bâtiment de la Direction Générale des Services Techniques - 196, rue de Paris	Tour ALTAIS - 1, place Aimé Césaire (7ème étage)	Centre administratif - 1, rue de Chaâlons	Centre administratif (dir. urba.) - 84-88, avenue du Général Leclerc	Centre administratif Carnot (serv. urba.) 15, rue Carnot	Hôtel de Ville - Place de la laïcité	Hôtel de Territoire - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville
Horaires d'ouverture du lieu d'enquête	Lundi - mercredi jeudi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h Mardi - vendredi : 13h30 - 17h	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h30 Jeudi 3 octobre : ouverture à 15h au lieu de 13h30	Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h - 17h15 Mardi : 10h30 - 19h15	Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h15 Mardi : 10h - 11h45 et 13h30 - 17h15 Samedi : 9h - 11h45	Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h - 17h Mardi : 8h30 - 12h30	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 17h Jeudi : 14h - 19h	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h	Samedi 12 octobre et samedi 26 octobre uniquement : 8h30 - 11h45	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

Chacun pourra prendre connaissance dudit dossier aux jours et heures précisés ci-dessus (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle).

Par ailleurs, durant la période de l'enquête publique, les pièces du dossier au format dématérialisé ainsi que le registre électronique seront accessibles depuis un poste informatique dans les lieux suivants :

Commune ou EPT	Bagnolet (93170)	Bobigny (93000)	Bondy (93140)	Le Pré Saint-Gervais (93310)	Les Lilas (93260)	Montreuil (93100)	Noisy-le-Sec (93130)	Pantin (93500)	Romainville (93230)	Est Ensemble (Siège de l'enquête publique)
Adresse du lieu	Hôtel de Ville (Direction du Dév. Terr.) - Place Salvador Allende	Hôtel de Ville - 31, avenue du Président Salvador Allende	Hôtel de Ville - Esplanade Claude Fuzier	Hôtel de Ville - 84 bis, rue André Joineau	Bâtiment de la Direction Générale des Services Techniques - 196, rue de Paris	LAB - point info jeunesse - 1, place Aimé Césaire (rez-de-chaussée)	Hôtel de Ville - Place du Maréchal Foch	Centre administratif (hall) - 84-88, avenue du Général Leclerc	Hôtel de Ville - Place de la laïcité	Hôtel de Territoire - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville
Horaires d'ouverture du lieu	Lundi - mercredi - jeudi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h Mardi - vendredi : 13h30 - 17h	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h30 Samedi : 9h - 11h45 Le jeudi 3 octobre : ouverture à 15h au lieu de 13h30	Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h - 17h15 Mardi : 10h30 - 19h15	Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h15 Mardi : 10h - 11h45 et 13h30 - 17h15 Samedi : 9h - 11h45	Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h - 17h Mardi : 8h30 - 12h30	Lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h - 14h	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h Samedi : 9h - 12h	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30 Samedi : 8h30 - 12h30	Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h45 Mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h Samedi 12 octobre et samedi 26 octobre uniquement : 8h30 - 11h45	Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

Enquête Publique

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête sera consultable sur les sites internet suivants : <https://www.est-ensemble.fr/plui-projet> et <http://est-ensemble-grand-paris-plui-projet.enquetepublique.net>

Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les possibilités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête ouverts dans les 10 lieux d'enquête identifiés ci-dessus, dans le premier tableau,
- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://est-ensemble-grand-paris-plui-projet.enquetepublique.net>, avec possibilité pour cela d'accéder à un ordinateur dans les lieux identifiés ci-dessus, dans le deuxième tableau,
- soit par courriel à enquete.publique.plui@est-ensemble.fr ou à est-ensemble-grand-paris-plui-projet@enquetepublique.net,
- soit en les adressant par écrit à « Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Président de la commission d'enquête - Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal d'Est Ensemble - Etablissement public territorial Est Ensemble - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville ».

Les observations et propositions du public formulées par voie électronique seront accessibles sur le site <http://est-ensemble-grand-paris-plui-projet.enquetepublique.net>.

L'accès au registre électronique et aux adresses courriel sera ouvert le lundi 7 octobre à 8h30 et sera fermé le jeudi 7 novembre 2019 à 20h.

Au moins l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux et aux jours et horaires suivants :

Commune ou EPT	Bagnolet (93170)	Bobigny (93000)	Bondy (93140)	Le Pré Saint-Gervais (93310)	Les Lilas (93260)	Montreuil (93100)	Noisy-le-Sec (93130)		Pantin (93500)	Romainville (93230)	Est Ensemble (Siège de l'enquête publique)
Adresse du lieu de permanence	Hôtel de Ville - Place Salvador Allende	Hôtel de Ville - 31, avenue du Président Salvador Allende	Hôtel de Ville - Esplanade Claude Fuzier	Hôtel de Ville - 84 bis, rue André Joineau	Bâtiment de la Direction Générale des Services Techniques - 196, rue de Paris	Tour ALTAIS 1, place Aimé Césaire	Hôtel de Ville - Place du Maréchal Foch	Centre administratif - 1, rue de Chaâlons	Centre administratif (box dans le hall) - 84-88, avenue du Général Leclerc	Hôtel de Ville - Place de la laïcité	Hôtel de Territoire - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville
Date et heure de la 1ère permanence	Samedi 12 octobre 2019 de 9h à 12h	Mercredi 9 octobre 2019 de 14h30 à 17h30	Mercredi 9 octobre 2019 de 9h à 12h	Mercredi 9 octobre 2019 de 8h30 à 11h30	Lundi 7 octobre 2019 de 8h30 à 11h30	Mardi 8 octobre 2019 de 9h à 12h	Lundi 7 octobre 2019 de 14h30 à 17h30		Lundi 7 octobre 2019 de 9h à 12h	Lundi 7 octobre 2019 de 14h à 17h	Jeudi 10 octobre 2019 de 8h30 à 11h30
Date et heure de la 2ème permanence	Lundi 28 octobre 2019 de 14h à 17h	Samedi 26 octobre 2019 de 9h à 11h45	Mardi 22 octobre 2019 de 16h à 19h	Samedi 26 octobre 2019 de 9h à 11h45	Mercredi 23 octobre 2019 de 8h30 à 11h30	Mardi 15 octobre 2019 de 14h à 17h	Samedi 19 octobre 2019 de 9h à 12h		Vendredi 25 octobre 2019 de 14h à 17h	Mercredi 23 octobre 2019 de 14h à 17h	Jeudi 24 octobre 2019 de 14h à 17h
Date et heure de la 3ème permanence	Mercredi 6 novembre 2019 de 14h à 17h	Mercredi 6 novembre 2019 de 14h30 à 17h30	Mardi 5 novembre 2019 de 16h à 19h	Jeudi 7 novembre 2019 de 14h à 17h	Jeudi 7 novembre 2019 de 8h30 à 11h30	Mercredi 23 octobre de 9h à 12h		Jeudi 7 novembre 2019 de 17h à 20h	Jeudi 7 novembre 2019 de 9h à 12h	Jeudi 7 novembre 2019 de 14h à 17h	

Une réunion publique d'information sur le dossier se tiendra le jeudi 24 octobre 2019 à 19h30 dans la salle du bureau de l'Hôtel de Territoire de l'établissement public territorial Est Ensemble, au 100, avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront transmis à Monsieur le Président de l'EPT Est Ensemble. Ils seront tenus à la disposition du public, au siège de l'EPT Est Ensemble, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de l'EPT Est Ensemble (www.est-ensemble.fr).

Au terme de cette enquête publique, le Conseil de Territoire de l'EPT Est Ensemble pourra adopter le PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, après qu'ils aient été présentés lors d'une conférence intercommunale rassemblant les maires des communes membres de l'EPT Est Ensemble.

Toute information complémentaire peut être recueillie auprès de la Direction Aménagement et Déplacements de l'EPT Est Ensemble - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir une copie du dossier d'enquête auprès de l'EPT Est Ensemble.

Constitution de société

Suivant acte SSP en date du 30 septembre 2019, constitution de la SAS :
Dénomination sociale :

EMILIE BEAUTE

Capital social : 4 000 Euros
Siège social : 17 rue du Docteur Pesque 93300 AUBERVILLIERS
Objet social : Manucure et soins esthétiques et la vente de produits en rapport avec ces activités
Président : M. Chi Thanh NGUYEN, 182 rue de Belleville 75020 PARIS.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOBIGNY

Vous êtes acheteurs publics

Publiez votre annonce légale dans **Le Parisien** du lundi au samedi

Suivant acte SSP en date du 2 octobre 2019 constitution de la SAS :
Dénomination :

BAMI TEXTILE

Capital social : 500 Euros
Siège social : 1 Place Youri Gagarine 93200 SAINT DENIS
Objet : Vente en gros
Président : M. Bakary SARAMBOUNOU, 1 place Youri Gagarine 93200 SAINT DENIS
Agrément : Les cessions d'actions sont libres.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOBIGNY

Le Parisien
Rapidité et souplesse d'un quotidien leader en IDF et l'Oise

Divers société

SARL MERCKLE

SARL à capital variable au capital social minimum de 7622,45 euros
Siège social : 20bis rue Paul Vaillant Couturier 93360 NEUILLY PLAISANCE 417 623 782 RCS BOBIGNY

Le 29 mai 2019, l'Associé Unique a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celui-ci, savoir la SAS LEPERE, au capital de 40.000 euros sise 20bis rue Paul Vaillant Couturier 93360 NEUILLY PLAISANCE (800 837 254 RCS BOBIGNY) conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'instruction fiscale 41-1-05 du 30 décembre 2005. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de BOBIGNY.

PUBLIEZ VOS ANNONCES
LEGALES DANS LE PARISIEN
DU LUNDI AU SAMEDI

SCI DEHAIS

Capital social : 100 Euros
Siège social : 10 Rue Rabelais 93100 MONTREUIL 850 403 601 R.C.S. Bobigny

Le 14 juin 2019, l'âge de cette société a décidé les modifications suivantes :

- 1) **Démision et nomination du gérant.** - nomination de Monsieur KALKAN Nurretin demeurant 25 allée du closeau - 93160 NOISY LE GRAND en remplacement de Monsieur HAOUZI Laurent démissionnaire.
- 2) **Transfert du siège social.** Le nouveau gérant, Monsieur KALKAN Nurretin demeurant 25 allée du closeau - 93160 NOISY LE GRAND a décidé de transférer le siège social au 25 allée du Closeau - 93160 NOISY LE GRAND. Pour avis.

Vous créez votre entreprise ...

Publiez votre annonce légale dans **Le Parisien**
Tél. 01 87 39 84 00
legales@leparisien.fr



Le Parisien

Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Ile de France et Oise

01 87 39 84 00
legales@leparisien.fr

TEAM MED/A